



CONVOCA TION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

JEUDI 26 JANVIER 2023 À 19H

SALLE D'HONNEUR

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2022.

1. DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ; alinéas 4, 20 et 26)

2. AFFAIRES GENERALES

- 2.1. Commune de Saint-Claude/Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
Convention de mise en œuvre du dispositif "Petits Déjeuners"
- 2.2. Commune de Saint-Claude/Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude
Convention partenariale concernant le Contrat Local d'Accompagnement à la Solidarité et le Musée de l'Abbaye de Saint-Claude
- 2.3. Commune de Saint-Claude/Caisse d'Allocation Familiales
Convention d'Objectifs et de Financement pour le Contrat Local d'Accompagnement à la Solidarité
- 2.4. Commune de Saint-Claude/ENEDIS
Convention de passage pour branchement aéro-souterrain sur parcelle cadastrée 84/Bâtiment de la Grenette
- 2.5. Commune de Saint-Claude/Société ALTITUDE 39
Convention d'installation, de gestion d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique sur la parcelle 478 AK n° 142, rue Henri Ponard

- 2.6. Commune de Saint-Claude/SICTOM du Haut-Jura/Communauté de Communes haut-Jura Saint-Claude
Convention pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés, l'entretien et la collecte de ces conteneurs
Avenant n° 10/ Implantation de nouveaux points de collecte
 - 2.7. Renaturation des cours d'écoles de la Ville de Saint-Claude
 - 2.8. Dérogations exceptionnelles au repos dominical accordées par le Maire au titre de l'année 2023 pour les commerces de détail non alimentaires et la branche automobile
 - 2.9. Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux du Grandvaux
 - 2.10. Exposition "Le Monde des Automates"
Articles souvenirs
- 3. AFFAIRES FINANCIERES**
- 3.1. Camping "Le Martinet"
Tarifs 2023
 - 3.2. Subvention exceptionnelle
Maison Familiale Rurale du Plateau d'Hauteville
 - 3.3. Subvention exceptionnelle
Pompiers humanitaires
- 4. URBANISME / AFFAIRES FONCIERES**
- Cession d'un ancien local commercial sis au 15 rue du Faubourg Marcel
- 5. PERSONNEL COMMUNAL**
- Délibération portant mise en place d'un emploi vacataire
- 6. QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES**

Le Maire,
Jean-Louis MILLET

